

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique ayant une mission EPS en circonscription
	PLACE DU POSTE	Le conseiller pédagogique EPS est un formateur polyvalent qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription dont il est le collaborateur direct.
	SECTEUR DU POSTE	Kourou 2 – Sinnamary – Iracoubo – Saint-Élie
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	Le CP EPS est un élément moteur pour l'élaboration de projets innovants. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'inspecteur. Il contribue au développement des activités physiques et sportives au sein d'une circonscription.
	MISSIONS	Les missions du CPC EPS s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement professionnel des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative, notamment le déploiement des plans français, lecture et mathématiques.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les réussites pédagogiques et contribuer à leur diffusion ; • Assister les équipes enseignantes notamment pour les aider à bien gérer leur temps et à optimiser l'organisation et le fonctionnement des cycles pédagogiques ; • Apporter son concours à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets de classe, de cycle ou de projets d'école ; (Pratiques quotidiennes, Génération 2024) ; • Aider à la mise en œuvre d'activités innovantes et accompagner les équipes d'enseignants dans la réalisation de ces activités ; • Conseiller sur le choix des intervenants extérieurs et sur la pertinence de leur contribution à l'action éducative ; • Accompagner les enseignants dans leurs pratiques quotidiennes, en priorité les enseignants débutants ; • Participer à la formation initiale des professeurs des écoles ; • Concevoir et conduire des actions de formation continue ; • Participer à la conception de sujets d'examen et de concours, à des jurys ou à des commissions d'habilitation ou d'agrément ; • Participer à des groupes de travail départementaux ou nationaux ; • Gérer les dossiers administratifs inhérents à la mission.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne maîtrise des problématiques et enjeux inhérents au domaine de l'EPS ; • Solides connaissances didactiques et réglementaires ; • Maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle ; • Maîtrise des stratégies de formation et d'accompagnement des adultes ; • Maîtrise des outils numériques et des démarches de la formation à distance ; • Bonne connaissance des institutions partenaires ; • Écoute, discrétion, loyauté et disponibilité, sens de l'initiative et de l'autonomie.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expériences)	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire du CAFIPEMF option EPS ou s'être engagé(e) dans la préparation du CAFIPEMF option EPS ; • Justifier d'un parcours intégrant une expérience en tant que CPC, PEMF ou en équipe de circonscription.
	NOMINATION	Affectation au mouvement principal à titre définitif.
	REGIME INDEMNITAIRE	NBI 27 points et indemnité de conseiller pédagogique (IR 1843)
	MODALITES DE CANDIDATURE	<ul style="list-style-type: none"> • Les enseignants qui souhaitent postuler envoient leur demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, avant le mardi 9 septembre 2025, par courriel à l'adresse suivante : gestionco.dpe1@ac-guyane.fr